



## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE ORDINAIRE DU 19 FÉVRIER 2018

Ouverture de la séance ajournée le 6 février 2018  
Première période de questions

#### **1. Commission des finances et vérification financière – Normand Déragon**

1.1 Ajustement de salaires - Cadres de la Ville de Bedford

Deuxième période de questions

Levée de la séance



**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ajournée du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à l'Hôtel de Ville, 1 rue Principale, Bedford, le lundi 19 février 2018, à 17h00.

Sont présents :

Mme et MM. les conseillers :

Daniel Audette                      Marie-Pier Tougas  
Normand Déragon

Sont absents :

Mme et MM. les conseillers :

Chantal Fontaine                  Marie-Eve Brin  
Mona Beaulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Lévesque.

Sont également présents :    Guy Coulombe, directeur général

18-02-96                      **Ouverture de la séance**

Proposé par le conseiller Normand Déragon  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

18-02-97                      **Ajustement de salaires – Cadres de la Ville de Bedford**

Le directeur général Guy Coulombe se retire des débats à alléguant un possible conflit d'intérêt.

Considérant que le conseil municipal souhaite indexer le salaire des cadres de la Ville de Bedford pour l'année 2018 ;

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance des propositions de modifications aux contrats travail de la trésorière adjointe, du directeur superviseur de l'aréna et des travaux publics, de la responsable de l'urbanisme et du directeur général et présenté au rapport 02-2018 révisé ;

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que la rémunération horaire du directeur superviseur de l'aréna et des travaux publics, de la trésorière-adjointe, de la responsable de l'urbanisme et de la coordonnatrice des loisirs soit augmentée de 1,75% pour l'année 2018.

Que les modifications proposées aux contrats de travail de la trésorière adjointe, du directeur superviseur de l'aréna et des travaux publics, de la responsable de l'urbanisme et du directeur général soient acceptées.

Que l'ajustement et les modifications soient rétroactif au 1er janvier 2018, lorsque non spécifié.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

Le directeur général, Guy Coulombe, reprend sa place à 17h08

18-02-98                      **Levée de la séance**

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que la séance soit levée à 17h10.

ADOPTÉE

---

Yves Lévesque, Maire

---

Guy Coulombe, Directeur général